

# la force des mots



**pour travailler et vivre en français**  
Mars 2004

Numéro treize

« Nous sommes  
en pleine tempête  
"mondialisante"  
et ça ne se fait pas  
en français »

— Louise Beaudoin

Page 6

**Entreprises en technologies  
de l'information  
et de la communication**

**« Si un candidat  
ne comprend pas  
un mot d'anglais,  
qu'il oublie ça ! »**





# « Si un candidat ne comprend pas un mot d'anglais, qu'il oublie ça ! »

Jean-Sébastien Marsan\*

Photos : Michel Giroux

Dans ce milieu de *geeks* (ces jeunes qui ne vivent que pour l'informatique) et d'entrepreneurs aux ambitions planétaires, l'anglais est incontournable. Pour l'Office québécois de la langue française, le secteur est un ancien délinquant sur la voie de la sagesse.

**N.** (il tient à conserver l'anonymat) est intégrateur Web depuis une décennie. En 2000-2002, il bossait au sein d'une PME montréalaise spécialisée en *e-learning* (apprentissage à distance) pour le secteur pharmaceutique. Son boulot : concevoir des sites Web pour une clientèle majoritairement américaine (Pfizer, par exemple). Les propriétaires de l'entreprise étaient francophones. Pourtant...

« Les réunions d'équipe et de la compagnie se passaient en anglais 70 à 80 % du temps, même quand il y avait dix francophones et deux anglophones autour de la table, se rappelle N. Les patrons justifiaient l'usage de l'anglais par le fait que les clients étaient majoritairement Américains. Quelques clients étaient situés à Montréal, on travaillait quand même en anglais avec eux. Rien de ce qu'on faisait était en français. »

« Aussitôt qu'on fait affaires avec des partenaires aux États-Unis, il y a beaucoup de documents qui circulent en anglais », confirme un p.d.g. des technologies de l'information et de la communication (TIC), Alain Thibault, de Nomino Technologies (outils logiciels libre-service pour le Web). « Mais ce n'est pas plus catastrophique que pour n'importe quelle entreprise qui parle au téléphone en anglais. »



Alain Thibault

Le bilinguisme implicite est une condition d'embauche. « Si un candidat à un poste ne comprend pas un mot d'anglais, qu'il oublie ça ! », lance Alain Thibault. Ce n'est pas un drame, c'est un impératif d'affaires. C'est vrai au Québec, en France, en Espagne, en Italie, n'importe où », souligne celui qui est aussi premier vice-président de l'Alliance numériQC, une association patronale du multimédia, et vice-président de l'Association de l'industrie de la langue.

« L'industrie est caractérisée par des emplois à temps plein, non syndiqués et par le poids important des programmeurs. La main-d'œuvre est masculine, jeune, voire très jeune, et qualifiée », indique un rapport du comité publié en 2003. Les rares syndicats se trouvent du côté des médias, par exemple le volet Internet de Radio-Canada ou l'équipe de Cyberpresse.ca, le site Web des journaux quotidiens de Gesca (tous deux affiliés à la Fédération nationale des communications de la CSN).

## Logiciels et courriels

L'anglais, faut-il le rappeler, est la langue maternelle de l'informatique. Le langage HTML des pages Web, par exemple, ne permet pas au programmeur d'écrire directement en français, il doit remplacer accents et cédilles par des codes (« &acute; » pour « é », « &cedil; » pour « ç », etc.).

## Les TIC en bref

Au Québec, plus de 140 000 personnes (dont environ 100 000 à Montréal) gagnent leur vie dans les « entreprises de distribution, de radiodiffusion, du logiciel, manufacturières de pièces et composantes électroniques, du multimédia, des services-conseils et des télécommunications », pour retenir la définition de TECHNOCompétences, le comité sectoriel de main-d'oeuvre en TIC.

\* Jean-Sébastien Marsan (jism@mlink.net) est journaliste pigiste et président de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), affiliée à la FNC-CSN.



La documentation des logiciels est un indispensable outil de développement. Une documentation parfois uniquement disponible en anglais, car la majorité des logiciels provient des États-Unis. Ils sont (mal) traduits, avec un certain délai. Dans certains cas, la traduction est inexistante.

« Pour certains logiciels, on a besoin d'utiliser de la documentation en anglais, mais, en général, c'est en français », affirme Benoît Caron, adjoint aux technologies pour Cyberpresse.ca. Une exception : « Le logiciel qu'on utilise pour les forums de discussions est un logiciel libre et l'anglais est la *lingua franca* du logiciel libre », souligne-t-il.

La langue de travail varie selon l'activité de l'entreprise. Les entreprises de « contenu », cybermédias ou cédéroms éducatifs par exemple, produisent des textes pour le public. Ils entretiennent ainsi une relation plus étroite avec le français qu'un fabricant de composants électroniques ou de télécoms.

L'anglais s'impose fréquemment dans le courrier électronique. « Lorsqu'on fait des affaires dans une langue commune, souvent on se tourne vers l'anglais, ça oblige plus que jamais les francophones à écrire des courriels en anglais, observe Alain Thibault. Ça, c'est majeur. »

### Un marché francophone limité

Des entreprises en TIC ont été subventionnées pour s'installer dans des parcs technologiques. Les gouvernements soutiennent aussi la recherche-développement, mais rarement la commercialisation. De petites boîtes ne peuvent consacrer de ressources à la production en français quand leur marché est anglophone.

Visicom Média, une entreprise de Brossard qui emploie une vingtaine de personnes, a lancé en 1996 le premier logiciel francophone de création de pages Web au monde, WebExpert. Ce logiciel est toujours une marque de com-

merce de l'entreprise, mais « depuis quelques années, le marché pour nos nouveaux produits est aux États-Unis, déclare Patrice Carrenard, président de



Patrice Carrenard

Visicom. C'est pour ça que la deuxième version de notre *Dynamic Toolbar* est sortie seulement en anglais ».

Cette barre d'outils, semblable à celle du moteur de recherche Google, étouffe dans le petit marché québécois. « Le gros du marché est aux États-Unis et en Grande-Bretagne, déclare Patrice Carrenard. Nos clients sont des portails et des moteurs de recherche comme AltaVista, Netscape, YellowPages.com. Les entreprises Ford et Dell utilisent *Dynamic Toolbar* pour leurs intranets.

« En 2002, lorsqu'on a lancé la première version en français et en anglais, 95 % de nos ventes étaient en anglais, indique Patrice Carrenard. Alors, quand on a lancé la deuxième version, on l'a fait seulement en anglais. »

### Au nom de la loi

Les entreprises de moins de 50 employés peuvent posséder des appareils et des équipements dépourvus d'indications en français, stipule la Charte de la langue française. Celles de 50 salariés ou plus doivent entreprendre une démarche de francisation, couronnée par un certificat de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Les programmes de francisation doivent tenir compte du secteur d'activité de l'entreprise et de l'étendue de ses communications à l'extérieur du Qué-

bec. « Par exemple, on ne pouvait exiger de Softimage, qui fabrique des logiciels pour le cinéma américain, qu'ils travaillent en français », explique Gérald Paquette, porte-parole de l'OQLF.

Sur 5000 entreprises québécoises de 50 employé-es et plus, de 10 à 15 % œuvrent spécifiquement en TIC, selon l'Office. Plusieurs ont signé avec l'organisme gouvernemental une entente particulière qui les exempte de produire des versions françaises de leurs produits destinés à l'exportation. Leurs documents administratifs, leurs procédures, l'affichage interne et externe doivent cependant respecter la loi.

Dans les moyennes et grandes entreprises, « l'employeur est tenu de mettre à la disposition de son personnel la version française de tout logiciel d'utilisation courante, que ce logiciel soit acheté dans le commerce ou qu'il s'agisse d'une application maison », indique le site Web de l'Office.

Pour ces logiciels très répandus (Windows, suites bureautiques de Microsoft, navigateurs, serveurs, etc.), « la situation est bonne, les concepteurs font leur effort », déclare Azim



Azim Mandjee

Mandjee, conseiller en francisation des technologies de l'information à l'OQLF.

M. Mandjee a développé la Base de données PIF (produits informatiques en français) pour faciliter l'« analyse linguistique » des entreprises. Un employeur prétend que *Windows 2000*



Professionnal n'existe pas en français et, qu'en conséquence, il ne peut l'offrir à ses salarié-es ? La base de données prouvera qu'il manque (permettez un jeu de mots) de pif.

L'Office effectue aussi des tests de fiabilité linguistique des logiciels en français grâce à son Banc d'évaluation technolinguistique (Bétel).

Du côté des logiciels spécialisés, en robotique par exemple, les versions françaises sont une denrée rare. « On travaille sur l'offre, assure Gérald Paquette. On communique avec les fabricants et les distributeurs du monde entier pour leur faire comprendre que la meilleure mondialisation, c'est la localisation. Au Québec, le local, c'est la langue française. En ce sens, on est un peu dans le courant de la promotion de la diversité culturelle et linguistique. »

#### Le Web n'est plus un Far West

Une mesure de l'évolution du français dans le secteur des TIC est la langue des sites Web d'entreprise. Dans les an-

## Lorsque la traduction automatique massacre le français

Certains méprisent la clientèle francophone avec des traductions vraisemblablement obtenues en une minute grâce à un logiciel de traduction automatique. L'entreprise montréalaise CANTEL Systèmes, spécialisée dans les services en TIC pour l'industrie du vêtement, est située dans la Cité du multimédia (elle a donc été subventionnée pendant des années par le gouvernement du Québec).

Extrait de son site Web : *Par exemple, rejeté les technologies qui ont semblé bonnes mais n'a fait rien à bénéficier l'utilisateur (GUI par lent d'écran trop et encombrant prouvés par racleur pour des utilisateurs). D'autres environnements, tels que de base visuel de Microsoft étaient coûteux pour maintenir, désinsectiser enclin, difficile à se déployer et l'exécution manquée. La rétroaction de nos utilisateurs nous a aidés à comprendre ce qui fonctionne bien pour l'industrie d'habillement. Nous avons toujours maintenu dans l'esprit le besoin d'exécution, de fiabilité et d retourner-sur-investissement.*

[[www.cantel-cams.com/fr/about\\_cantel.htm](http://www.cantel-cams.com/fr/about_cantel.htm)]

nées 1990, des entrepreneurs tombaient des nues en apprenant l'existence d'une certaine loi 101. Plusieurs organisations arboraient des sites unilingues anglais non conformes à la Charte et envoyaient paître les inspecteurs de l'OQLF.

La loi est claire : dès qu'une entreprise possède un établissement au Québec et un site Web commercial, ce dernier doit être en français. L'OQLF autorise l'usage d'autres langues en autant que le site soit disponible en français. La localisation géographique du serveur informatique n'a aucune importance.

En 2002-2003, sur un total de près de 5000 plaintes adressées à l'Office, moins de 100 concernaient la langue des sites Web. « Aujourd'hui, 95 % des sites Web d'entreprises québécoises sont accessibles en français, contre 50 % il y a cinq ou six ans », soutient Gérald Paquette. Allez, encore un petit effort...

## Services en ligne de l'OQLF

Les citoyennes et les citoyens peuvent consulter la base de données PIF sur Internet [[w3.oqlf.gouv.qc.ca/pifolf/index.asp](http://w3.oqlf.gouv.qc.ca/pifolf/index.asp)]. Le renommé Grand dictionnaire terminologique [[www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)] renferme trois millions de termes techniques, le vocabulaire le plus consulté étant celui du secteur des TIC. L'an dernier, les Immortels de l'Académie française ont officiellement adopté le néologisme « courriel » suggéré par l'OQLF pour remplacer e-mail.





# des mots, des voyages, du travail

par Michel Crête

La culture, la littérature, les mots, la musique, la peinture nous font voyager. Il suffit d'une image, d'un mot, d'un son pour nous transporter ailleurs, ici, là, loin. Dans le coin d'une page d'un livre, dans une conversation, au détour d'une entrevue, dans un vers, dans une rime, un mot peut nous révéler un univers jusque-là inconnu, méconnu, mystérieux. Le bonheur.

Des mots, des voyages, du travail.

## Bardeoucher

Le comédien Réal Bossé confie à un animateur de Télé-Québec qu'il a profité de ses vacances pour, entre autres, *bardeoucher*. Immédiatement, nous l'imaginons de retour à Rivière-Bleue, au Témiscouata, près de la frontière du Maine, à clouer du bardeau sur le toit de son cabanon ou de son chalet, ou de celui d'un ami, d'un parent, d'un voisin. Un beau régionalisme.

## Roselière

À l'évocation du mot *roselière*, déjà entendu à l'émission *Thalassa* de TV5, s'offre à nos yeux un marécage couvert de roseaux dans le delta du Danube, en Roumanie. Et des femmes et des hommes coupant les roseaux, un matériau qui servira à la fabrication de cannes à pêche, de paniers, etc. Une canne à pêche, un panier, une chaise, du poisson : le bonheur.

## Une marée

Entendu à la télé française : des marins et des pêcheurs affirment que *c'est une marée moyenne pour la saison*. Assurément, nous sommes aux Sables-d'Olonne, sur l'océan Atlantique, en Vendée. Et ils ne parlent pas de la montée de la marée. Ils veulent tout simplement dire que le tonnage des prises de poissons a été moyen, ordinaire, rien de fabuleux, quoi. Leur travail en dépend.

## Américanade



*Fini les américanades. Fini ! Ça y est, on en a marre*<sup>1</sup>. Dans les rues odorantes et grouillantes de Marseille, l'expression *américanade* qualifie de stupide tout ce qui vient d'Amérique, c'est-à-dire des États-Unis. Proche parent de couillonnade.

<sup>1</sup> Avant un séjour à Marseille, consultez le *Dico marseillais* de Daniel Armogathe et Jean-Michel Kasbarian, Éditions Jeanne Laffitte. Un document pour vous conscientiser au courant indentitaire marseillais.

# l'invité

## Attention à mon outil !

Les premiers Français qui sont débarqués ici (tiens, ça fait 400 ans cette année, c'était en 1604) ne savaient pas qu'ils donnaient le coup d'envoi d'une aussi incroyable aventure. Depuis quatre cents ans, nos grand-mères tricotent, avec la laine de nos moutons ou sur internet, selon les époques, nos grand-pères mordent dans leur pipe ou embouchent les trompettes de la réussite technologique ou financière, dans une formidable volonté d'exister. Ils se sont couchés tard, c'est certain. Ce n'est pas une raison pour nous endormir aujourd'hui.

À l'aube de leur cinquième siècle d'épanouissement en terre d'Amérique, les gens d'ici, d'abord Français puis *Canayens* puis Québécois, ont tour à tour tenu en échec l'hiver, les Anglais, Duplessis et Jean Chrétien. Ce n'est pas rien ! Et voici qu'en 2004, on entend encore parler de défense de la langue française ! Ça ne finira donc jamais ?

Je vais vous le dire, moi, ce que je pense. Ce ne sont pas des lois qui vont régler l'affaire. Il en faut, des lois, c'est certain, mais pour que les lois soient respectées, il faut d'abord et avant tout des citoyens qui se respectent.

Pour redonner un élan aux Québécois dans le sens du respect, il faut organiser une conspiration pour redonner au peuple québécois la fierté de sa langue, qui est le sang de sa pensée, d'où découlent tous ses agissements. Et je le dis en grondant, car les mots me font mal, ce ne sont pas toujours les autres qui nous ont saignés, dans ce pays ! Trop souvent, nous nous mutilons nous-mêmes. « T'sé veut dire, c'est full quèque chose ! » Nous tuons nos élans à force de piétiner le vocabulaire. Nous nous coupons les ailes faute de savoir enfilet des phrases. Nous adorons le veau aux hormones de la télévision, nous croulons de rire devant des humoristes qui se moquent de nous et nous nous contentons trop souvent, comme des imbéciles, de rire de ceux qui le sont sans nous rendre compte qu'ils nous ressemblent terriblement.

Dans la grande course pour la survie des sociétés, sur le *Monopoly* de la mondialisation, la première condition gagnante, et peut-être la seule, demeure le respect de soi. Cela passe par l'affirmation et l'aplomb. La langue est la santé de cet état d'esprit, d'âme et de cœur. Et la santé, ça s'entretient. Moi, je ne veux pas d'une langue qui traînerait dans les corridors des hôpitaux de l'histoire !

Je le redis donc, je plaide en faveur d'une conspiration du peuple québécois pour consolider sa fierté. La langue française et québécoise, il faut la chanter, la crier, la dessiner, la cinématographier sur tous les écrans du monde. Pour ma part, c'est ce que je m'efforce de faire depuis que je me suis mis à mon compte en écriture, il y aura bientôt trente ans : nous raconter des histoires qui nous ressemblent en faisant usage d'une langue qui nous rassemble.

Que voulez-vous, la langue française, c'est le seul outil que j'ai dans mon coffre !



Louis Caron  
écrivain





« Nous sommes en pleine tempête  
"mondialisante" et ça ne se fait pas  
en français »

— Louise Beaudoin

Nicolas Girard

Après une fructueuse carrière politique, Louise Beaudoin œuvre désormais à titre de professeure associée au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et de chercheuse-associée au Centre Études internationales et Mondialisation. *La force des mots* l'a rencontrée pour aborder avec elle son engagement sur la question de la diversité culturelle et de l'avenir du français.

**L**ex-ministre des Relations internationales et responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, est convaincue que le débat sur l'avenir du français se déplace de plus en plus sur la scène mondiale. Elle croit que « l'avenir du français est conditionné par son avenir sur le plan international. Si le français demeure une grande langue internationale, une langue universelle, cela aura des impacts positifs pour nous. Par contre, si la langue française ne devient qu'une langue régionale en Europe, par exemple, cela aura des conséquences négatives. L'impact n'est pas le même si le français demeure l'une des cinq grandes langues utilisées dans les organisations internationales, que ce soit aux Nations Unies, à l'UNESCO ou à l'Organisation mondiale du commerce ».

C'est pour assurer la survie du français, de notre identité et de notre culture que Louise Beaudoin mène le combat pour la diversité culturelle et linguistique. La diversité culturelle « est la capacité des États de pouvoir maintenir et développer toutes nos politiques culturelles ou linguistiques, par le biais de crédits d'impôts, de quotas, de subventions, dans l'avenir ou non », a-t-elle soutenu.

Louise Beaudoin craint qu'à terme, avec le refus éventuel des Américains d'inclure dans les accords internationaux la notion de diversité culturelle, cela ne signifie « le démantèlement de toutes nos politiques culturelles, incluant à plus long terme la politique linguistique ». À l'heure actuelle, les États peuvent se doter de politiques discriminatoires afin de protéger leurs instruments nationaux. Par exemple, ils peuvent donner de l'argent à leurs créateurs afin de favoriser le développement de leur industrie culturelle ou encore mettre en avant des politiques linguistiques pour protéger leur langue. Le danger auquel font face les pays francophones est que des accords internationaux, tels ceux de l'OMC et de la ZLEA, interdisent de telles pratiques en soutenant qu'elles constituent des entraves au commerce. « Ce qui m'inquiète davantage, c'est qu'un jour les Américains, dans le cadre de la ZLEA ou de l'OMC, décrètent que les langues autres que l'anglais constituent des entraves au commerce. Par la suite, ils vont soutenir que l'éducation doit être privatisée, car c'est un bien commercial, ensuite ce sera la santé et la culture. Nous sommes en pleine tempête "mondialisante" et ça ne se fait pas en français », affirme-t-elle.

### Charte de la langue française : un bilan mitigé

Ex-ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin trace un bilan mitigé de l'adoption de la loi 101, en 1977. Pour elle, « la principale avancée, l'une des mesures les plus structurantes, c'est le chapitre concernant l'éducation ». Elle rappelle qu'il n'y avait que 20 % des allophones qui fréquentaient l'école française avant 1977, parce qu'ils n'y étaient pas tenus en vertu de la loi. L'entrée en vigueur de la Charte de la langue française a radicalement changé le portrait de la situation. Dorénavant, les enfants d'immigrants ont l'obligation de fréquenter une école française jusqu'à l'âge de 16 ans. Louise Beaudoin rappelle qu'au cégep et à l'université, la situation est différente « mais il n'en demeure pas moins que cet objectif de francisation des jeunes immigrants a été un succès. Cette mesure-là, elle est exemplaire ».

Cependant, pour l'actuelle professeure d'histoire à l'UQAM, deux questions demeurent particulièrement préoccupantes quant à la situation du français au Québec. En premier lieu, la question de la langue de travail. À son avis, il faut faire davantage d'efforts pour franciser les nouvelles et les nou-

veaux arrivants sur les lieux de travail. Selon elle, « les immigrants commencent le plus souvent à travailler dans de très petites entreprises dont le propriétaire n'est pas francophone. Cela ne facilite pas la francisation sur les lieux de travail ». Pour y arriver, elle croit que les employeurs doivent procéder à des ententes portant sur des programmes de formation en français. En ce sens, elle soutient qu'il aurait fallu investir davantage d'argent et de moyens pour faciliter leur mise en place.

Louise Beaudoin tient cependant à souligner la contribution des syndicats à ce sujet. « La francisation des entreprises, on la doit beaucoup aux syndicats. S'ils n'avaient pas existé, ce ne sont certainement pas les employeurs qui auraient réclamé une politique comme celle-là et qui auraient voulu que ça se passe en français sur les lieux de travail », souligne-t-elle.

### Inquiétudes

L'autre élément qui inquiète particulièrement l'ex-ministre est la situation du français à Montréal. « L'avenir de la langue française se joue à Montréal, c'est ici que c'est le plus fragile, le plus précaire, le plus inquiétant. C'est ici



# « La francisation des entreprises, on la doit beaucoup aux syndicats. »

que l'avenir du français se joue à cause de la langue de travail, des grandes entreprises qui y sont établies, des nouvelles technologies et de la mondialisation. Toutes les tendances lourdes, non seulement les tendances démographiques, jouent contre nous », soutient-elle.

Par ailleurs, Louise Beaudoin est préoccupée par le phénomène de l'étalement urbain, qui prend de l'ampleur et qui fait en sorte que de plus en plus de francophones quittent l'île pour aller s'établir en banlieue. « Il y a de moins en moins de francophones de souche sur l'île. Si Montréal n'a pas une masse critique de francophones, comment pourrait-on penser que le français pourrait être suffisamment attractif, attrayant ? Comment pourra-t-on franciser les nouveaux arrivants si les francophones choisissent plutôt la couronne nord ou la banlieue sud pour s'établir ? », s'interroge-t-elle. Elle croit que pour protéger le français à Montréal, il faudra aller au-delà des lois linguistiques et se doter de politiques urbaines, de politiques d'immigration et d'intégration.

Louise Beaudoin considère que c'est en combinant une série de mesures et de politiques que l'on pourra protéger et faire progresser le français au Québec. Elle croit cependant « qu'il n'y a rien qui puisse remplacer la volonté des Québécoises et des Québécois de vivre en français ».

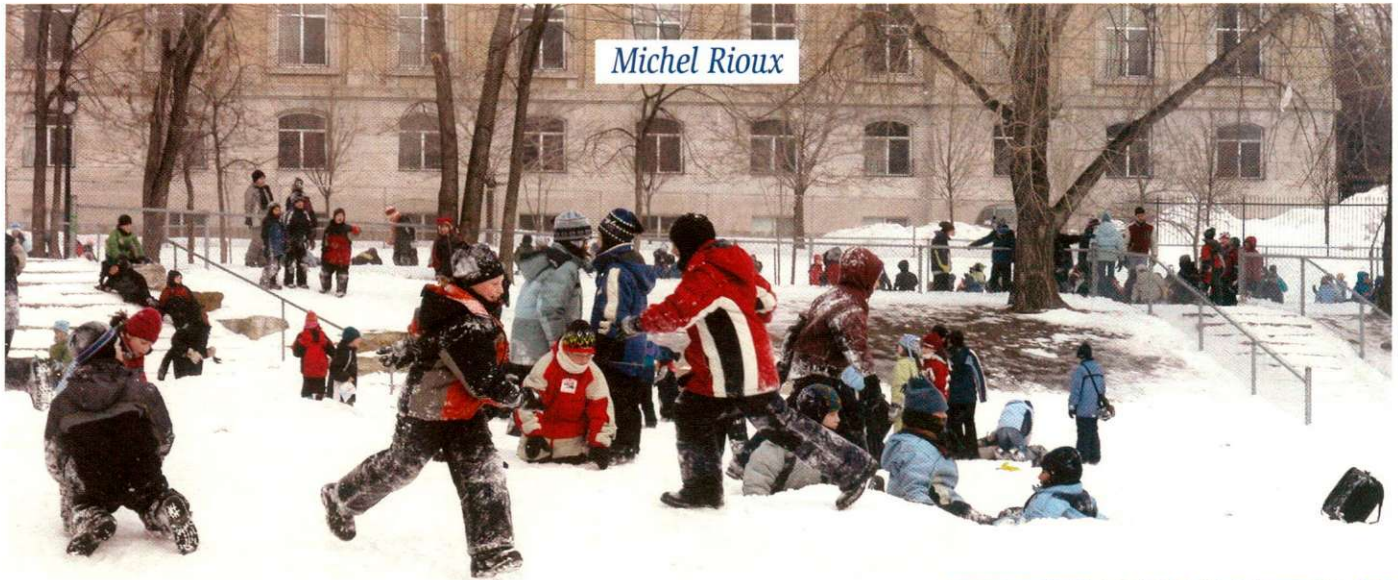


Photos : Alain Chagnon



# L'école française

## Une descente lente, mais inexorable



Une certaine sagesse populaire veut qu'on puisse faire dire n'importe quoi aux statistiques. C'est souvent vrai. Mais il serait dangereux d'en faire un dogme car il arrive aussi que les statistiques ne sont que le révélateur d'une situation alarmante qui, autrement, serait passée inaperçue. C'est aujourd'hui le cas de la hausse de fréquentation de l'école anglaise sur laquelle Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a levé le voile. À la surprise de plusieurs, toujours convaincus que, grâce à la loi 101, la question était réglée pour de bon.

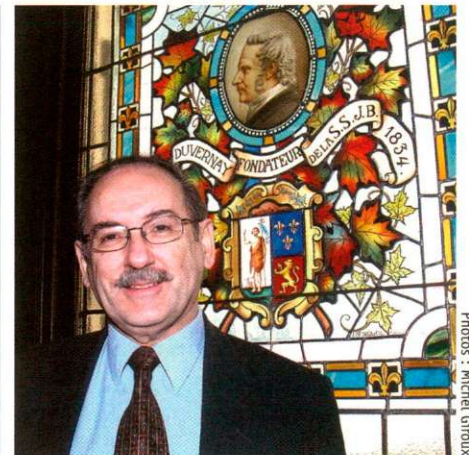
**S'**il s'est trouvé, en effet, bon nombre de commentateurs pour minimiser la gravité de la situation, ce ne fut pas le cas de l'éditorialiste du *Devoir*, Josée Boileau, qui, commentant les résultats de l'étude faite à partir des données du ministère de l'Éducation de l'année 2001 et de Statistique Canada, écrivait le 28 janvier : « Le regard d'un Jean Dorion relève donc d'une vigilance qui s'impose. »

Que la population en général ignore ces données, il le comprend. Mais que les dirigeants politiques ne les connaissent pas, ou encore n'interviennent pas pour les corriger, il le déplore fermement.

Jean Dorion en convient toutefois : sur une base annuelle, le glissement en faveur de l'anglais peut paraître minime, presque insignifiant. « Mais ce qui

compte, c'est la tendance », ajoute-t-il. Et cette tendance est dramatiquement claire, comme l'illustre le graphique publié dans ces pages. Depuis l'année 1990-1991, en effet, la part du secteur anglophone a progressé graduellement, passant de 9,46 à 11,42 % des effectifs.

Le même graphique illustre clairement l'effet positif de la loi 101, de la même manière qu'il fait la démonstration des effets dévastateurs provoqués par l'application de la Constitution de 1982. Ces effets ont commencé à se faire sentir environ cinq ans après l'introduction de la clause Canada, venue remplacer la clause Québec qui, depuis l'adoption de la loi 101, en 1977, imposait à ceux qui venaient librement s'établir au Québec, d'où qu'ils viennent, y compris du Canada anglais, une condition raisonnable : que leurs enfants fréquentent



Photos : Michel Rioux

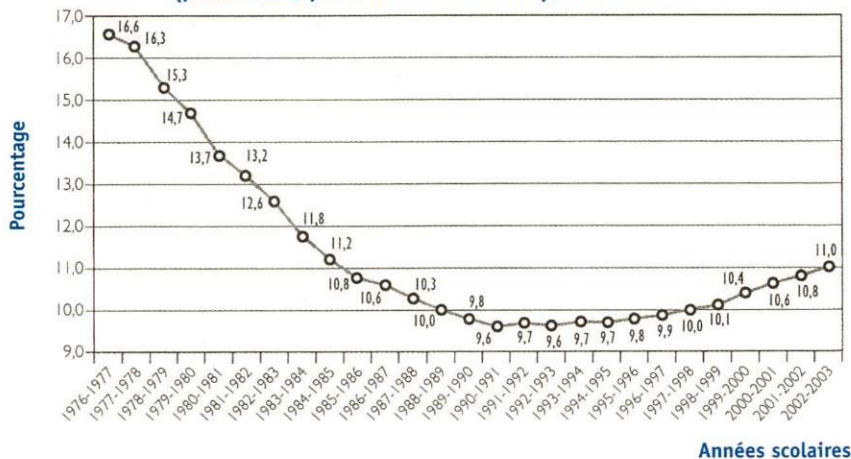
Sociologue de profession, Jean Dorion a d'ailleurs été un praticien qu'un chercheur tout au long de sa carrière. Attaché politique du ministre de l'Immigration Jacques Couture, il fut par la suite chef de cabinet de Gérald Godin quand ce dernier avait la responsabilité de l'application de la Charte de la langue. Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1989 à 1994, il a effectué un retour à cette fonction l'année dernière. De 1994 à 2000, Jean Dorion a été délégué du Québec au Japon. Marié à une femme d'origine japonaise, il a cinq enfants. « Parfaitement bilingues : français et japonais », dit-il, visiblement heureux de son effet.

l'école française, comme l'explique Jean Dorion.

Ce dernier avait mis le doigt, il y a deux ans, sur une faille de la loi qui permettait de contourner l'obligation d'inscrire ses enfants à l'école française en les



**Part de l'école anglaise dans les effectifs scolaires au Québec (préscolaire, primaire et secondaire), 1976-2003**



envoyant dans une école anglaise privée, où toute la famille acquérait de la sorte le droit à l'école anglaise. Le gouvernement, avec la loi 104, avait mis fin au stratagème. L'avocat Brent Tyler, qui n'en rate pas une, conteste cette loi devant la Cour suprême.

#### Les causes

Quand on constate cette progression de la fréquentation de l'école anglaise depuis une douzaine d'années, c'est la question de la dénatalité qui nous vient tout naturellement à l'esprit. Les francophones font moins d'enfants que les anglophones.

« Cela joue, bien sûr. Mais la chute du taux de natalité n'est pas la cause la plus importante. C'est plutôt un ensemble de facteurs qui entrent en ligne de compte, le plus important d'entre eux étant la disparition de la clause Québec depuis que les tribunaux l'ont jugée inconstitutionnelle en regard de la Charte des droits fédérale », explique d'une voix étrangement posée Jean Dorion. Même lorsqu'il déplore « la satisfaction béate de certains fonctionnaires de la langue, qui s'appuient encore sur les effets posi-

tifs de la loi 101 alors que la situation n'est plus du tout la même qu'il y a 15 ou 20 ans », il ne hausse pas le ton. Tout au plus voit-on poindre dans son regard une certaine tristesse.

Lucide, cependant, il estime que l'article 23 de la Charte canadienne « constitue l'équivalent d'un permis que se serait donné le Canada de ré-angliciser graduellement le Québec ».

Ce dernier rappelle que depuis quelques années, les migrations interprovinciales amènent davantage de Canadiens au Québec qu'il ne part de Québécois pour l'extérieur. En 2000-2001, 8069 élèves nés en Ontario fréquentaient des écoles anglaises au Québec. La même année, il y avait 4451 élèves nés en Haïti, presque tous dans des écoles françaises. Les Haïtiennes et les Haïtiens représentent le plus fort contingent d'écoliers québécois nés hors du Canada.

#### À reculons, le train

Jean Dorion attire l'attention sur une réalité ignorée par la plupart des francophones : une bonne partie de la communauté anglo-québécoise est constituée de

Sur papier, les chiffres ont l'air insignifiants : cette année, 11,4 % de la clientèle scolaire fréquente une école primaire anglophone contre 9,4 % au début des années 90. Jean Dorion, président de la SSJB et auteur d'une étude sur le sujet, y voit néanmoins des menaces pour l'avenir de l'école française. Allons donc !, ont rétorqué des commentateurs heurtés par le discours politique entourant ce constat. Mais la langue du militant Dorion ne doit en rien minimiser les chiffres du sociologue qu'est aussi Jean Dorion. Or, depuis les deux ans qu'il souligne la perte de vitesse lente mais inexorable de l'école française, nul n'a pu le contredire.

Josée Boileau,

éditorialiste au Devoir, 28 janvier 2004

personnes venues d'ailleurs au Canada. Selon Statistique Canada, en 2001, parmi les résidentes et les résidents du Québec de langue maternelle anglaise, nés au Canada et âgés de 25 à 44 ans (donc les plus susceptibles d'avoir des enfants d'âge scolaire), 22,6 % étaient nés dans les provinces anglophones.

À ce rythme, dans vingt-cinq ans, les écoles anglaises et françaises seront revenues à l'état dans lequel elles étaient au moment de l'adoption de la loi 101. Comme le dit Jean Dorion, le train qu'on avait mis sur les rails en 1977 roule désormais à reculons depuis une dizaine d'années. Mais, comme l'écrivait encore Josée Boileau : « Vingt-cinq ans, c'est loin, mais c'est demain dans la vie d'un peuple. »

Et pendant ce temps, alors qu'on assiste à une progression de l'utilisation de l'anglais dans les milieux de travail, l'Office québécois de la langue française attend toujours que le gouvernement libéral donne suite à un engagement du gouvernement précédent et lui apporte du renfort en personnel, indiquait-on il y a quelques semaines...



# Le français : facteur d'intégration déterminant

Benoit Aubry

**L**e nombre d'immigrantes et d'immigrants ne connaissant pas le français a augmenté au Québec. Dans un mémoire présenté le 12 janvier par la CSN devant la Commission de la culture et portant sur *La planification des niveaux d'immigration 2005-2007*, la secrétaire générale, Lise Poulin, a expliqué que l'enjeu linguistique est double, étant donné que la connaissance du français représente un facteur d'intégration important : « at-

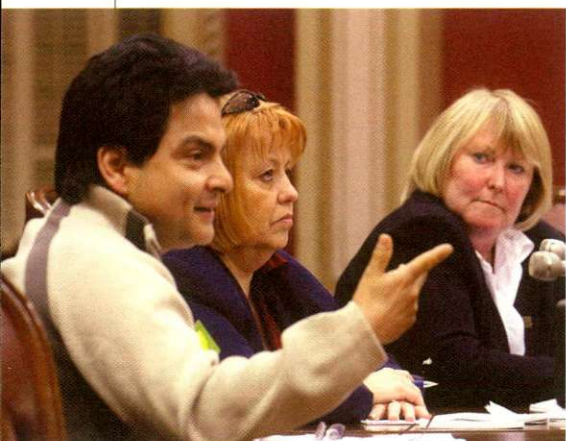


Photo : Clément Allard

Selon Abraham Lara, membre du comité fédéral sur les relations interculturelles et raciales, l'information et la sensibilisation sont particulièrement importantes pour contrer les préjugés, autant chez les nouveaux arrivants que chez les personnes qui accueillent les immigrants. Il est accompagné de Louise Carrier-Corriveau, également membre du comité, et de Lise Poulin, secrétaire générale et porte-parole de la CSN à la commission parlementaire.

tirer des candidats qui répondent aux besoins de main-d'œuvre et qui parlent français, et développer des moyens pour permettre l'apprentissage rapide du français aux autres immigrants ».

Le document de planification *L'immigration au Québec 2001-2003* fixait comme objectif d'augmenter le nombre d'immigrants en sélectionnant davantage de francophones, afin qu'à moyen terme

la majorité des immigrants admis connaissent le français. Bien que leur nombre ait augmenté, cet objectif n'a pas été atteint.

### Urgence

Selon Lise Poulin, il devient de plus en plus urgent de développer le plan d'action qui devait être rendu public l'automne dernier par la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne. « Ce plan devra privilégier une approche qui tienne compte des conditions d'accueil et d'intégration des nouvelles et des nouveaux arrivants dans la société québécoise et, conséquemment, de notre capacité à mettre en place et à offrir des services facilitant une intégration harmonieuse, et ce, tant aux plans linguistique, résidentiel, scolaire, professionnel que social. »

Puisque la connaissance du français est un atout important pour le Québec et un facteur déterminant pour une intégration réussie, la secrétaire générale estime qu'il faut poursuivre les efforts de recrutement d'immigrants connaissant le français, malgré les difficultés. Il faut aussi, selon elle, que les entreprises se responsabilisent à cet égard et embauchent les immigrants francophones sélectionnés qui ne connaissent pas l'anglais.

« Parallèlement, nous croyons qu'il faut augmenter l'offre de services en apprentissage du français pour les immigrantes et les immigrants non francophones de toutes les catégories (indépendants, réfugiés ou parrainés) et offrir un plus grand nombre d'outils pour leur permettre de le maîtriser plus rapidement. »

D'autres besoins, qui exigent une intervention du gouvernement, doivent aussi être considérés, d'après la CSN : le perfectionnement en français pour les personnes qui en ont une connaissance insuffisante, l'apprentissage du français en lien avec une formation professionnelle, l'apprentissage d'un vocabulaire professionnel et technique et la formation linguistique en milieu de travail.

### Programmes de formation

À cet égard, Lise Poulin a souligné que des fédérations de la CSN, en particulier les fédérations du commerce, de la construction et de la métallurgie, avaient développé dans les années passées une expertise, en collaboration avec divers organismes, pour offrir des cours de français en milieu de travail. Ces programmes de formation, a-t-elle dit, ont suscité beaucoup d'intérêt chez nos membres.

« Malheureusement, on note un relâchement dans les efforts investis dans ces programmes. Il faut poursuivre et intensifier les programmes de francisation et inciter fortement les employeurs à procéder à des ententes portant sur leur mise en place car la formation en milieu de travail nécessite une étroite collaboration. »

Puisque l'apprentissage du français doit être prioritaire, la CSN est d'avis que le gouvernement doit en accentuer les programmes en milieu de travail, rendre disponible les ressources nécessaires et en assurer le financement.

La ministre Courchesne a assuré Lise Poulin qu'elle envisageait favorablement la mise en place de partenariats avec les syndicats pour développer ces programmes.



# UN MOT vaut mille images

## Des mots pour faire jaillir des étincelles d'humanité

**L**e logement est-il un droit essentiel ou un bien de luxe ? Spéculation éhontée ou défense de la dignité humaine ? Cela ne semble pas tout à fait clair dans notre société.

**Citoyenneté...** Une centaine de propriétaires ont participé à l'assemblée du Conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal, en février 2004, pour y dénoncer les augmentations inconsidérées des comptes de taxes foncières qu'ils auront de la difficulté à payer et qui auront une incidence certaine sur le coût des loyers.

**Liberté...** Les propriétaires soutiennent que la Ville de Montréal tient compte des chiffres gonflés par la spéculation des promoteurs immobiliers pour augmenter les comptes de taxes. Selon les représentants de la Ville, présents à l'assemblée, la raison est bien simple : « c'est un quartier à la mode ». On y pratique le libre marché. Et ainsi, tout le monde est libre. Tout le monde, pas vraiment ! Les promoteurs immobiliers sont libres.

**Fraternité...** D'autre part, les locataires se mobilisent aussi. L'an dernier, plus de 100 d'entre eux ont reçu des avis de reprise de logements. En 2004, il y en a également une centaine. La situation est semblable dans les arrondissements Petite-Patrie et Rosemont et se déplace rapidement vers Hochelaga-Maisonneuve.

**Égalité...** Depuis 2001, 35,9 % des locataires consacrent plus de 30 % de leurs revenus au paiement du loyer ; et c'est 50 % et

plus pour 17,6 % d'entre eux. Pour certains, couper « dans le gras » (la nourriture) s'avère une nécessité afin d'arriver à payer le loyer. Le gouvernement octroie des suppléments d'urgence pour aider des locataires à défrayer ces coûts exorbitants. Sur le Plateau Mont-Royal, il cautionne par ce geste les promoteurs immobiliers qui continuent à spéculer.

**Dignité...** Les moins favorisés devront peut-être quémander l'aide gouvernementale afin de conserver leur droit au logement. La dignité humaine prend parfois un visage étonnant dans nos sociétés dites évoluées.

**Solidarité...** Puisque beaucoup de propriétaires se disent victimes de la spéculation foncière éhontée, peut-être pourraient-ils se serrer les coudes avec les locataires (alliance circonstancielle !) aux prises avec certains propriétaires qui profitent de la situation et marcher sur l'avenue du Mont-Royal où REMAX et LA CITADELLE ont « pignon sur rue » afin de les dénoncer.

Chaque jour, c'est à nous de jouer et de faire jaillir des étincelles d'humanité de ces mots qui ont force de valeurs politiques et sociales communes : citoyenneté, dignité, égalité, fraternité, liberté, solidarité... C'est à la société civile de se réveiller !

Pierrette Grégoire, retraitée OR-CSN

## en français vivre L'effervescente originalité de la broue !

**À** moins que l'on nous y enferme, une bière, ce n'est pas la fin du monde. Notre peuple a su apprécier au fil des ans des bières bien d'ici. Nous avons vu apparaître de nouvelles marques dont les noms puisent, bien souvent, directement dans nos expressions ou dans notre histoire.

À l'occasion d'une dégustation de bières et de fromages, nous trempions tout d'abord nos lèvres dans un verre de *La fin du monde*, brassée à Chambly, pour célébrer le Nouveau Monde qui s'ouvrait alors aux Européens. Ensuite, nous déboucheons une bouteille de la *Vlimese* de Mont-Tremblant. À moins d'en prendre trop, cette bière ne devrait pas nous jouer de mauvais tours. On mange un peu. On décapsule une bonne bouteille du *P'tit train du Nord*, de Saint-Jovite, à la santé du Roi du Nord, le curé Labelle, artisan de la colonisation des Laurentides. On grimpe plus au Nord, on débouche *La Montoise* et *La Frousse*, toutes deux de Mont-Laurier. Un certain temps, on a craint de perdre le Nord, mais finalement on a gardé le cap.

Michel Crête



Photos : Michel Giroux

Nos remerciements  
au Marché des saveurs  
du marché Jean-Talon,  
à Montréal



## Exercice 1

### Corrigez l'anglicisme.

1. Il travaille au développement d'un plan de travail.
2. Ces spéculations sont tout à fait ridicules.
3. J'ai pris pour acquis que tu serais là.
4. Ils ont disposé de tous les griefs.
5. Aucun délai ne sera toléré.
6. Définitivement, ils en seront très heureux.

## Exercice 2

### Écrivez correctement les locutions suivantes.

1. À toute(s) épreuve(s) \_\_\_\_\_
2. À toute(s) fin(s) utile(s) \_\_\_\_\_
3. Tout(s) azimut(s) \_\_\_\_\_
4. À toute(s) heure(s) \_\_\_\_\_
5. À tout(s) égard(s) \_\_\_\_\_

## Exercice 3

### Choisissez la bonne expression.

1. Il ne cesse de nous (*rabattre, rebattre*) les oreilles avec ses histoires.
2. Après tous ces mensonges, il était (*acculé, mis*) au pied du mur.
3. Il est parti en laissant la place (*sans, sens*) dessus dessous.
4. Il comptait alors en tout et (*partout, pour tout*) que deux amis.

### Solution des mots croisés du numéro 12

#### Horizontalement

- |                 |                   |                  |
|-----------------|-------------------|------------------|
| 1. Pausés-café  | 5. Pénarde – Me   | 9. Iton – Têtus  |
| 2. Antisocial   | 6. Unis – Avait   | 10. Centrée – Xe |
| 3. RC – Plier   | 7. BN – Sara – Ni |                  |
| 4. Aillai – Sam | 8. Légalistes     |                  |

#### Verticalement

- |                   |                 |                  |
|-------------------|-----------------|------------------|
| 1. Parapublic     | 5. Espar – Al   | 9. Faramineux    |
| 2. Ancienneté     | 6. Solidarité   | 10. El – Métissé |
| 3. Ut – LNI – Gon | 7. CCI – Évasée |                  |
| 4. Si – Lassant   | 8. Aies – TT    |                  |

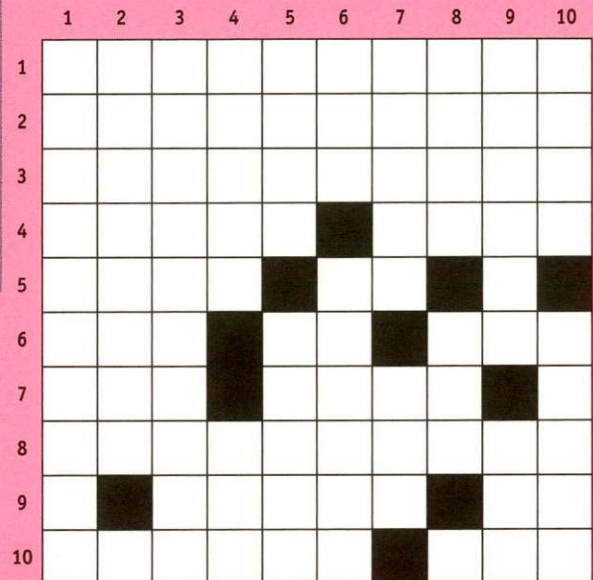
### Corrigé de la dictée

Du, randonnées, damné, satané, péle-mêle, américain, applaudir, fleur-thrope, reconnait, hâtif, apparatise, delisé, chuchotement, camoufler, incompétence, feu, dollars, philan-

### La gagnante du numéro 12

Félicitations à Madame Diane Reid-Maheu, secrétaire à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. Et merci à nos nombreux participants et participantes.

## Mots croisés



#### Horizontalement

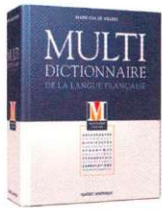
1. Emprunt mal venu en ces pages.
2. Un habitué des salons.
3. Gondoles.
4. A formé un célèbre penseur – Ville d'Italie.
5. Parfume votre pastis – Coutumes.
6. Repaire de taupes – Espagnol – Brusque.
7. Fleuve ou Nouvel An – Prête.
8. Aspérités pour les uns, injustices pour les autres.
9. Se font remplir le jour des élections – Cactus.
10. Toujours prêt à prendre son pied – Idiot.

#### Verticalement

1. Attachante à Paris, attrayante à Londres.
2. Digne d'un cruel empereur.
3. Homme de cirque.
4. Vis-à-vis de Québec – Début de grippe.
5. Fut terrible en Russie – Se dégage.
6. Romains – Ça fait chouette.
7. Vieilles îles – Rigoles.
8. Sous le nez pour ranimer – Manche.
9. Pas prononcée – Énigmatique chevalier.
10. Parlé en Haute-Écosse – Expire.



Participez à notre concours !



**T**rouvez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner la 4<sup>e</sup> édition du *Multidictionnaire* publié par les Éditions Québec-Amérique.

L'ouvrage de Marie-Éva De Villers se distingue par l'ensemble des informations réunies : orthographe, grammaire, syntaxe, typographie, distinctions sémantiques, québécoismes, abréviations et symboles, anglicismes, impropriétés. L'organisation des données facilite le repérage des renseignements recherchés. Elles sont regroupées en un seul ordre alphabétique et des pictogrammes simplifient la recherche des notions spécialisées qui explicitent les divers types de difficultés.

Le *Multidictionnaire* décrit le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois.

Trois moyens pour nous joindre :

- *La force des mots*  
Information-CSN  
1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5  
télécopieur : (514) 598-2089
- courriel : lyne.beaulieu@csn.qc.ca

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 30 avril 2004.

Une nouvelle édition du **Multidictionnaire**

Marie-Éva De Villers

**MULTI**  
DICTIONNAIRE  
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Une importante refonte qui tient compte des usages actuels de la langue française.  
Des milliers d'ajouts et une recherche simplifiée.

- 2000 nouveaux mots
- Ajout de nombreuses formes fautives
- Inventaire augmenté des expressions et locutions
- Mise à jour comprenant les néologismes désignant les nouvelles technologies et la réalité du 3<sup>e</sup> millénaire
- Davantage de mots et d'expressions propres au français du Québec
- 126 tableaux grammaticaux
- Création de nouvelles notes spécialisées

QUÉBEC AMÉRIQUE

WWW.quebec-amerique.com

# de mots

Dictée

Corrigez les 17 fautes de cette dictée.

Que le jour se lève !

Je suis sans inspiration. Serait-ce du au printemps qui tarde à poindre ? À cette froidure persistante qui décourage les randonnées pédestres ? À ce danné 14 février de gel susceptible de refroidir même les cœurs les plus chaleureux ? Ou tout simplement à ce satanné virus grippal qui me fait suer ?

Dans mon délire fiévreux, je vois, pèle-mêle, un stupide animateur Américain applaudit à Toronto après avoir craché sur les Québécois. Je constate la corruption gouvernementale canadienne, prête à tout pour cacher le fleur-de-lysé avec ses unifoliés. J'entends les chuchotements de l'administration outaouaise qui tente de camoufler son invraisemblable incompétance après avoir fait grimper les coûts d'enregistrement d'armes à feux de millions à milliards de dollards. Les nouvelles sont répugnantes, cauchemardesques. La fièvre qui m'assaille me projette l'image de milliers de travailleuses, de travailleurs et de chômeurs floués, dont une importante partie de la caisse d'assurance-emploi a été volée par leurs dirigeants gouvernementaux.

Je divague ; la fièvre est redoutable. Je rêve d'un printemps au cours duquel la *pax americana* devient philanthrope. J'imagine un gouvernement québécois qui agit pour le mieux-être de la population, qui l'écoute, qui fait la sourde oreille aux quémandeurs représentant les actionnaires de puissantes entreprises. Je songe à un gouvernement canadien qui comprend, respecte et reconnait les aspirations des Québécois. Maudite fièvre !

Je rêve d'un printemps hatif, fleuri, ensoleillé, qui sent bon le parfum de la vie renaissante. Qu'apparaisse enfin la lumière ! Que le jour se lève !

Corrigé des exercices 1, 2 et 3

- Exercice 1  
1. à l'élaboration d'un plan ; 2. conjectures, hypothèses, suppositions, prédictions ; 3. tenu pour acquis ; 4. règle ; 5. retard ; 6. assurément, à coup sûr.
- Exercice 2  
1. À toute épreuve ; 2. À toutes fins utiles ; 3. Tous azimuts ; 4. À toute heure ; 5. À tous égards.
- Exercice 3  
1. rebattre ; 2. mis ; 3. sens ; 4. pour tout.



## Qu'à cela ne tienne ! Écriture et engagement

Depuis quelques semaines, on trouve dans les librairies du Québec un livre dont le titre peut étonner. **Qu'à cela ne tienne ! Écrits d'un militant.** L'auteur ? Guy Ferland.

C'est la maison vlb éditeur qui a produit ce recueil de textes de notre camarade et qui les a publiés dans sa collection Partis pris actuels. Guy Ferland a milité au Service de l'information de la CSN de 1967 à 1993.

Il s'agit d'une quarantaine de textes qui ouvrent autant de fenêtres sur la vie, l'engagement, l'histoire, la langue, la société, les valeurs. Des textes qui sont autant de déclarations d'amour à l'endroit du mouvement CSN, de la langue française, du métier d'écriture.

Le livre est divisé en trois grandes sections. Une première

réunit des textes militants. On retrouvera avec plaisir ses écrits sur la santé-sécurité au travail, son fulgurant survol de la place de la CSN dans la société québécoise, son inoubliable document *Être jeune, Être vieux*. Dans la deuxième partie, les lectrices et lecteurs de *La force des mots* redécouvriront ses Ferlandises, des textes sur la langue française qui sont autant de bijoux savamment mis en place. La troisième partie regroupe des textes dans lesquels on découvre tantôt un moraliste, tantôt un poète, tantôt l'ami.

Une publication de cette nature constitue davantage qu'un hommage à l'œuvre d'un militant qui avait mis au service des travailleuses et des travailleurs ses immenses talents et ses profondes convictions. Elle sera surtout un instrument extrêmement utile



à celles et à ceux qui suivent, qui poursuivent les mêmes idéaux. Ces textes pourront les nourrir, les inspirer, leur faire retrouver le souffle de l'engagement, les galvaniser même dans l'exercice du quotidien, dont on sait qu'il n'est pas toujours facile à assumer. C'est d'ailleurs ce qu'indique Claudette Carbonneau dans sa préface : « Cette publication veut, bien sûr, rendre hom-

mage à Guy Ferland. Elle pourra aussi servir à nous rappeler que la constance dans l'engagement est encore plus efficace lorsque la rigueur est au rendez-vous. »

En remettant un exemplaire de ce recueil à tous ses salarié-es, de même qu'aux élu-es des fédérations et des conseils centraux, la direction de la CSN a rendu possible cette publication et s'est inscrite avec honneur dans l'exercice d'un devoir de mémoire qu'il importe de saluer.

**Michel Rioux**

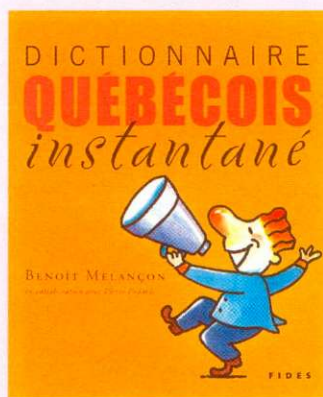
Guy FERLAND,  
*Qu'à cela ne tienne !*  
*Écrits d'un militant*  
Montréal, vlb éditeur, 2003  
151 pages, 16,95 \$

NDLR : La couverture a été conçue par notre graphiste Jean Gladu.

## Pour comprendre la parlote publique

Les auteurs Benoît Melançon et Pierre Popovic, tous deux professeurs de littérature à l'Université de Montréal, ont, de toute évidence, pris plaisir à recenser à travers l'actualité et dans la vie quotidienne les expressions québécoises, les mots issus du vocabulaire technocratique et politique, les formules « tendances » des ados, etc. Ils prennent à témoin journalistes, politiciens, commentateurs sportifs, chanteurs et beaucoup d'autres.

La parlote publique fait vivre, mourir, revivre, virevolter les mots et leurs sens. Il fallait ce



dictionnaire pour aider à les comprendre. *Yo, man ! Ta casquette torche*. Traduction : Salut ! Ta casquette est belle.

Il comprend, entre autres, des illustrations, des tableaux, des règles de grammaire, douze mots ou expressions à *flusher* de notre vocabulaire, un cimetière des mots et des prix. Par exemple, le Perroquet d'argent est décerné à la locution *modèle québécois*. Le Perroquet du meilleur retour de l'année, il va au mot *moumoune*.

S'il fait rigoler presque à chaque page, ce portrait instantané de la société québécoise n'en est pas moins truffé d'un bout à l'autre de commentaires intelligents. Et pour être à jour, à la fin de leur dictionnaire, les

auteurs lancent un *Appel à tous* pour les oublis et pour actualiser cette langue qui évolue sans cesse. *Bougon* n'a-t-il pas, depuis janvier, pris une autre tournure... eh bien, on en trouvera la nouvelle signification sur le site Internet à l'adresse [www.fides.qc.ca/dqi](http://www.fides.qc.ca/dqi).

Benoît Melançon,  
En collaboration avec  
Pierre Popovic  
*Dictionnaire québécois instantané*  
Éditions Fides, 2004  
237 pages



Mouvement estrien pour le français

## Julie Simard remporte le *Prix du mérite en français*



Une étudiante de l'Université de Sherbrooke, originaire du Saguenay, Julie Simard, a remporté le *Prix du mérite en français*, l'automne dernier, décerné par le Mouvement estrien pour le français. De nombreux candidats et candidates avaient soumis des textes au comité de sélection, mais ce dernier a choisi la composition de Julie Simard à l'unanimité. Les textes, d'une longueur d'environ 500 mots, avaient pour thème *La langue et l'identité culturelle*.

Le Mouvement estrien pour le français encourage de différentes façons, et notamment par ce concours, la communauté universitaire à s'impliquer dans la vitalité de la langue française.

**Voici la composition de la lauréate**

### Mon héritage culturel : ma langue...

**M**on identité culturelle m'a été transmise dès ma naissance par ces quelques mots : « Je t'aime... » Un murmure maternel m'insufflant pour le reste de ma vie une appartenance et une dépendance à la langue française qui deviendrait dès lors mienne. Dans toute sa béatitude, ma mère me transmettait en son sein son amour, un cadeau de son héritage culturel.

Avec son jargon, ses expressions, ses onomatopées et ses illogismes, ma langue fait partie intégrante de la jeune femme que je suis devenue avec le temps. Exprimer une joie, une tristesse, pouvoir l'illustrer à l'aide de mots tantôt recherchés, tantôt abîmés, pouvoir reposer mes idées sur une phrase imagée. Utilisée de mille et une façons, cette langue m'aura fait gravir les échelons... les échelons de l'amour, les échelons de la vie. Certains mots m'auront choquée, d'autres m'auront fait pleurer. Et si certains m'ont émerveillée, ma langue m'aura permis de transmettre à mon entourage une parcelle de ma personne, une parcelle de l'amour maternel que j'aurai reçu comme premier cadeau de la vie.

Avoir une langue identitaire, c'est aussi s'attribuer une identité culturelle. Car peut-on avoir l'un sans l'autre ? Avec la culture marocaine viendra la langue arabe, avec la culture africaine viendra la langue créole. À chaque culture sa langue. Par sa langue, un peuple transmet son histoire, ses victoires, ses insuccès, ses malheurs mais aussi sa chaleur. Avec chacun de ses mots, sa culture se précise encore plus. Discuter avec quelqu'un faisant partie de sa culture, c'est s'appartenir. Discuter avec quelqu'un d'une culture autre, c'est s'ouvrir et échanger.

Jouer avec les mots, c'est utiliser tant de nuances que ma culture m'a offertes ; c'est me donner la chance de transmettre mes valeurs. Écrire le français, c'est utiliser un éventail de preuves de mon adhésion à ma culture. Parler le français, c'est offrir la chance à chacun de comprendre d'où vient ce bagage. Car, après tout, ma culture est francophone, c'est-à-dire ouverte, remplie d'amour, remplie de beaux messages de courage et de persévérance, remplie de rêves à vivre éveillée.

Ma culture est tolérante et l'ampleur de son vocabulaire le souligne d'ailleurs très bien ; la panoplie de mots pour s'exprimer est une preuve d'ouverture à tous, leur procurant ainsi un vaste choix de synonymes pour exprimer l'intensité de chacun, respectant aussi leur gamme d'émotions, leur pudeur et leur candeur. Elle respecte les silences, leur donnant une pesanteur ou une signification. Ma langue est, tout comme ma culture, capable d'adaptation ; elle peut s'approprier des vocables étrangers et les faire siens. Elle accepte qu'on lui en enseigne toujours plus et qu'on lui offre la chance de fraterniser avec l'autre.

Ma culture m'a permis de m'enrichir à l'aide d'une si belle langue et ma langue m'a permis d'explorer ma culture. Pour moi, cette transmission a été simultanée puisque les deux vont de pairs.

Le jour viendra où, à mon tour, je transmettrai à mon enfant mon savoir et mes origines. Il saura qui je suis, partagera cette culture et connaîtra les tous premiers enseignements de notre langue. Et le jour viendra où il trouvera les mots pour me questionner sur son identité culturelle... alors je saurai quoi lui répondre et réouvrirai les pages de ce texte...



# Dix mots de la nature

**L**a Francofête, célébration du français et de la francophonie, se déroulera cette année du 5 au 22 mars. À l'occasion de cette huitième célébration, la nature est à l'honneur. Ainsi, nous sommes invités à faire la fête sur le thème *En français, naturellement !*

Tout au long des festivités, Marie-Michèle Desrosiers, porte-parole de la Francofête, portera en divers lieux les mots qui sauront éveiller en nous la fierté et la volonté de vivre en français, au Québec. Elle nous invite « de tout cœur à fêter la langue française, si parfumée, si colorée, si tendre... »

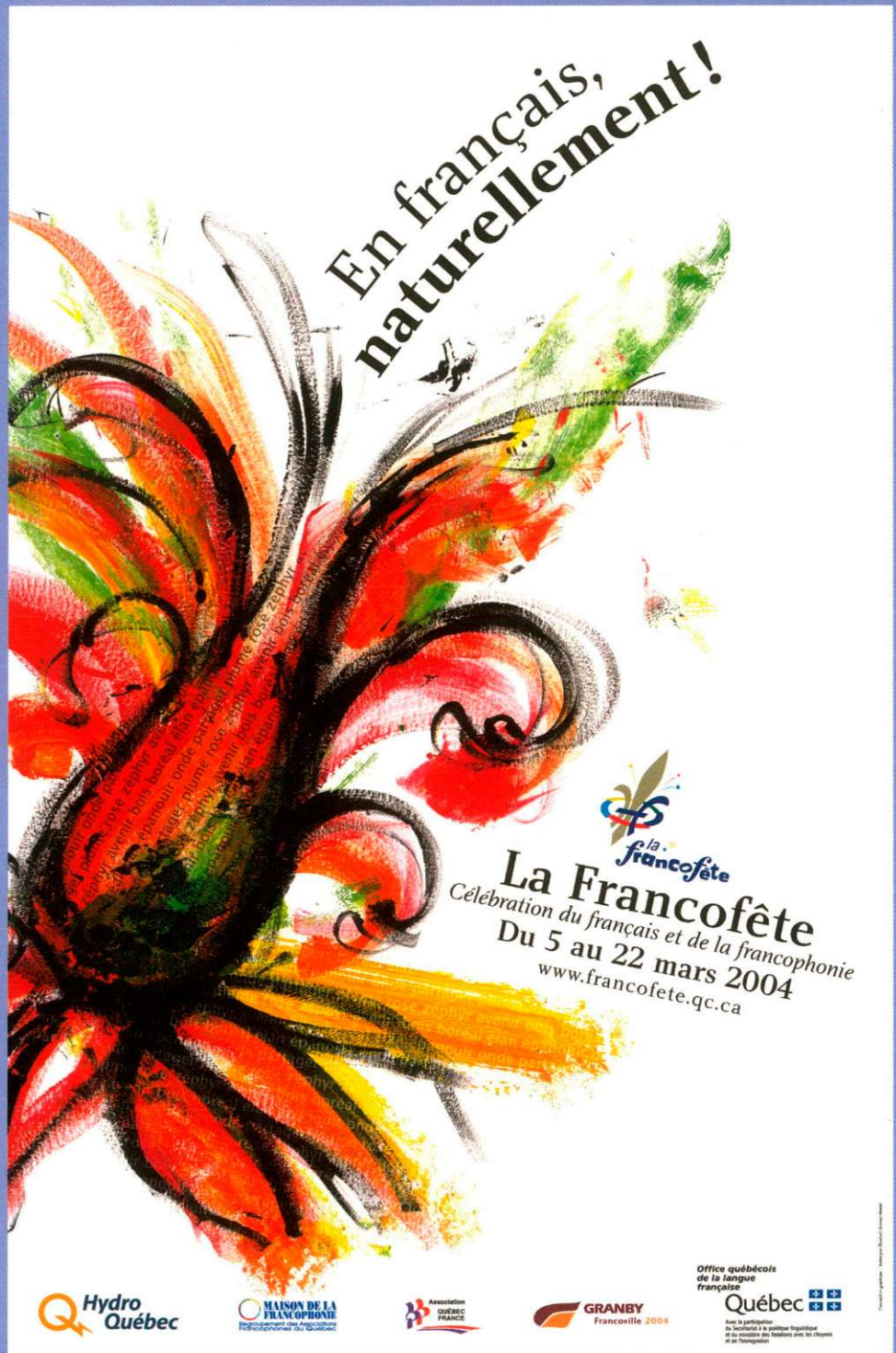
Cette année encore, dix mots vedettes, puisés à même cette source intarissable qu'est la nature, nous sont proposés pour inspirer nos festivités. Évoquant la faune, la flore, l'air et l'eau : *Avenir, bois, boréal, élan, épanouir, onde, partager, plume, rose et zéphyr*, dix mots à dire, à écrire et à chanter... pour célébrer la nature et le français.

## La Francofête en ligne

Pour consulter le programme des activités, pour savoir ce qui se passe dans votre région, pour télécharger les jeux linguistiques, enfin, pour tout connaître sur cette célébration du français et de la francophonie, visitez le site Internet de la francofête :

[www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca).

**Bonne Francofête !**



**En français, naturellement !**

**la francofête**

**La Francofête**  
Célébration du français et de la francophonie  
Du 5 au 22 mars 2004  
[www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca)

Office québécois de la langue française Québec

Hydro Québec

MAISON DE LA FRANCOPHONIE

Association QUÉBEC FRANCE

GRANBY Francoville 2004

Avec la participation de nombreux organismes linguistiques et de nombreux établissements pour les citoyens et de francophones

**la force  
des mots**  
est publié par la CSN

**Production :**  
Information-CSN  
**Coordination :**  
Lyne Beaulieu

**Rédaction :**  
Benoît Aubry, Lyne Beaulieu, Michel Crête, Nicolas Girard, Pierrette Grégoire, Jean-Sébastien Marsan, Michel Rioux  
**Collaboration spéciale :**  
Louis Caron  
**Jeux de mots :**  
Benoît Aubry, Lyne Beaulieu, Sylvio Robinson

**Conception graphique :**  
Jean Gladu, Sophie Marcoux  
**Photographie :**  
Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Giroux  
**Caricature :**  
Boris  
**Soutien technique :**  
Constance Roussy

**Impression :**  
Imprimerie Transcontinental inc.  
**Tirage :**  
27 000  
**Distribution :**  
Distribution-CSN  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003